Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 26 (1969)

Heft: 5

Artikel: Plaidoyer pour un renouveau du cross-country

Autor: Jeannotat, Y.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-997358

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Plaidoyer pour un renouveau du cross-country

V Jeannotat

«De toutes les épreuves athlétiques, disait Loisel, le cross-country ou course en terrain varié est, aujour-d'hui, celle qui se rapproche le plus de l'athlétisme complet. Elle met, en effet, le jeune homme en présence des difficultés réelles et variées de la nature. Elle constitue l'exercice le plus naturel et le plus vrai. Elle est l'école du débrouillage et de la formation.» Comme le décathlon, le cross-country tend d'abord à former des hommes complets, solides physiquement et moralement, capables de vaincre, par la suite, les dangers inhérents à la spécialisation, l'égoïsme, la folie du record, que sais-je encore!

En automne, alors que novembre se meurt et que les saisons sont en équilibre, tous les athlètes, qu'ils soient coureurs, lanceurs ou sauteurs ont grand besoin de se retremper dans ce bain d'origine qu'est la course à travers champs. Ils le savent bien et se remettent à l'ouvrage avec une sorte de joie sauvage. L'entraînement dans la nature et les concours de cross-country représentent le meilleur moyen de mise en condition physique hivernale et la possibilité de s'imposer des tests vivants et dont l'ambiance reste celle de la compétition. La préparation en terrain varié, pratiquée avec plus ou moins d'intensité, suivant la discipline préparée, est un exercice indispensable pour tous.

Les athlètes de compétition pour autant qu'ils conservent un véritable esprit d'amateurs, exercent, en pratiquant leur sport et en se donnant en exhibition, un acte éducatif. Ils accomplissent leur mission de démonstrateurs, d'animateurs et d'exemple pour la jeunesse.

La plupart des grands champions sont venus à l'athlétisme par la course à pied dans la nature et s'ils s'en sont éloignés au fur et à mesure de leur spécialisation, ils ne s'en sont jamais complètement séparé. C'est par cet exercice primaire qu'ils ont acquis et c'est dans cette pratique qu'ils retrempent périodiquement les vertus qui sont nécessaires à l'accomplissement de leurs exploits: le courage, la volonté, la persévérance, la patience, la virilité et la foi.



Le cross-country est un des moyens les plus efficaces et les plus sains de toucher la jeunesse et de l'amener à la pratique du sport: santé, beauté et poésie.

Cross populaire: éveil de la masse, prospection plus facile. Si la course à travers champs sert le sportif d'élite dans sa préparation, elle permet aussi d'assurer la relève et d'élever le sommet de la pyramide! Ces vérités fondamentales de l'athlétisme, les dirigeants helvétiques paraissaient les avoir comprises en structurant, pour la première fois, il y a trois ans de cela, la préparation hivernale des coureurs de fond et de demi-fond suisses. Tout, bien sûr, n'était pas encore parfait. Les cross nationaux étaient peut-être trop nombreux; le système de sélection en vue du «Cross des Nations» n'était pas encore au point; la participation de nos coureurs à cette épreuve quelque peu désuète pouvait même rester discutable. Mais, de là à tout abandonner, à littéralement tout laisser tomber, à anihiler tous les efforts constructifs qui avaient été entrepris pour le plus grand bien de notre athlétisme, et ceci uniquement à cause de quelques difficultés financières et quelques amours-propres blessés, il y a un pas qu'une fédération dont les destinées reposent entre les mains d'hommes qui se veulent intelligents, n'avait pas le droit d'accomplir.

C'est la raison pour laquelle, abandonnant momentanément nos études des disciplines classiques de l'athlétisme, nous avons tenus, en cette fin de saison hivernale, triste, morne et malheureuse, à mettre toute notre ardeur à défendre la cause du cross-country, sachant que nous ne servons pas, par là, une cause privée, mais que nous cherchons à faire en sorte que notre athlétisme en pleine éclosion ne se referme pas brusquement, ne se recroqueville pas, ne se replie pas sur lui-même comme une fleur dans le désert.

Retour aux origines

Quelques mots, d'abord, des origines de la course à travers champs, pratiquée sous forme de compétition. C'est dans le livre intitulé «Les Journées scolaires de Tom Brown» que l'on retrouve les premières descriptions du «lièvre et du chien de chasse» organisé dans la petite commune de Rugby, en Angleterre. Dès avant 1850, la pratique du cross-country fut introduite dans les écoles de ce pays à tous les degrés et jusque dans les universités.

Les concours de course à travers champs ont donc pour origines la coutume qu'avaient les Anglais de forcer le lièvre à pied. Ils possédaient d'excellents petits chiens nommés Harriers et Beagles, qui poursuivaient la bête en donnant de la voix. Tous les poursuivants, hommes, femmes et enfants, sachant que le lièvre se rabat toujours en demi-cercle, filaient «à travers champs» (across country) par une sécante qui les ramenaient à un passage de la meute.

Les jeunes gens ayant un certain entraînement athlétique firent preuve, en ces occasions, d'une telle supériorité qu'ils en vinrent à se constituer en sociétés de chasse. Mais les lièvres se firent de plus en plus rares, l'entretien des chiens devint de plus en plus coûteux. On remplaça alors le gibier défaillant et la horde hurlante par un simple traceur qui signalait la piste supposée par un semis de coupures de papier. Le samedi, deux ou plusieurs sociétés se rencontraient et se mesuraient ainsi à travers la campagne.

En 1903, l'Angleterre, l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Irlande, décidèrent d'opposer leurs équipes et, à cette fin, ils créèrent l'«International Cross-Country Union», qui est resté jusqu'à nos jours une branche indépendante de l'athlétisme.

Cette épreuve, si on ne la laisse pas mourir, c'est qu'on a besoin d'elle. Mais il serait grand temps que la Fédération internationale réussisse à s'en emparer pour la moderniser.



Sur le continent, on pratiquait aussi la course à pied vers les sur le continent, on pratiquan aussi la course à pieu vers les années 1880 déjà. Si la chasse a inspiré les Anglais, les Alle-mands, eux, imitaient les courses hippiques. Recrutés dans les milieux snobs, les coureurs s'habillaient en jockey et se stimulaient à coups de cravaches!...

Les vainqueurs du «Cross des Nations»

	_		
	Lieu	Individuel	Equipes
1903	Ecosse	A. Shrubb (GB)	Angleterre
1904	Angleterre	A. Shrubb (GB)	Angleterre
1905	Irlande	A. Alridge (GB)	Angleterre
1906	Galles	J. C. Straw (GB)	Angleterre
1907	Ecosse	A. Underwood (GB)	Angleterre
1908	France	A. J. Robertson (GB)	Angleterre
1909	Angleterre	A. E. Wood (GB)	Angleterre
1910	Irlande	A. E. Wood (GB)	Angleterre
1911	Galles	J. Bouin (France)	Angleterre
1912	Ecosse	J. Bouin (France)	Angleterre
1913	France	J. Bouin (France)	Angleterre
1914	Angleterre	A. H. Nichols (GB)	Angleterre
1920	Irlande	J. Wilson (Ecosse)	Angleterre
1921	Galles	W. Freeman (GB)	Angleterre
1922	Ecosse	J. Guillemot (France)	France
1923	France	C. E. Blewitt (GB)	France
1924	Angleterre	W. Cotterell (GB)	Angleterre
1925	Galles	J. E. Webster (GB)	Angleterre
1926	Belgique	E. Harper (GB)	France
1927	Galles	I. Payne (GB)	France
1928	Ecosse	H. Eckersley (GB)	France
1929	France	W. M. Cotterell (GB)	France
1930	Angleterre	T. Evenson (GB)	Angleterre
1931	Galles	T. F. Smythe (GB)	Angleterre
1932	Belgique	T. Evenson (GB)	Angleterre
1933	Galles	J. T. Holden (GB)	Angleterre
1934	Ecosse	J. T. Holden (GB)	Angleterre
1935	France	J. T. Holden (GB)	Angleterre
1936	Angleterre	W. E. Eaton (GB)	Angleterre
1937	Belgique	J. C. Flockhart (Ecosse)	Angleterre
1938	Irlande	C. A. Emery (GB)	Angleterre
1939	Galles	J. T. Holden (GB)	France
1946	Ecosse	R. Pujazon (France)	France
1947	France	R. Pujazon (France)	France
1948	Angleterre	J. Doms (Belgique)	Belgique
1949	Irlande	A. Mimoun (France)	France
1950	Belgique	L. Theys (Belgique)	France
1951	Galles	G. B. Saunders (GB)	Angleterre
1952	Ecosse	A. Mimoun (France)	France
1953	France	F. Mihalic (Yougoslavie)	Angleterre
1954	Angleterre	A. Mimoun (France)	Angleterre
1955	Espagne	F. D. Sando (GB)	Angleterre
1956	Irlande	A. Mimoun (France)	France
1957	Belgique	F. D. Sando (GB)	Belgique
1958	Galles	S. E. Eldon (GB)	Angleterre
1959	Portugal	F. Norris (GB)	Angleterre
1960	Ecosse	A. Rhadi (Maroc)	Angleterre
1961	France	J. B. Heathley (GB)	Belgique

1962	Angleterre	G. Roelants (Belgique)	Angleterre
1963	Espagne	R. Fowler (GB)	Belgique
1964	Eire	C. F. Arizmendi (Espagne)	Angleterre
1965	Belgique	J. Fayolle (France)	Angleterre
1966	Maroc	El Ghazi (Maroc)	Angleterre
1967	Galles	G. Roelants (Belgique)	Angleterre
1968	Tunisie	M. Gamoudi (Tunisie)	Angleterre
1969	Ecosse	G. Roelants (Belgique)	Angleterre

Les Suisses au «Cross des Nations»

La Suisse prit part huit fois au «Cross des Nations». Elle y obtint des résultats assez décevants. En individuels, la meilleure performance fut réalisée en 1953, à Paris, par Hans Frischknecht, qui se classait dixième, à 1'03" à peine du vainqueur Mihalic (Yougoslavie), ce qui peut être considéré comme un grand exploit.

	1 P		G			
	Bruxelles: 1950		Paris: 1953			
	1. Theys (Bel.)	45'42"	1. Mihalic (Your	ıg.)	47'53''	
		à 1'30" à 2'32" à 2'33"	10. Frischknecht 32. Sutter 42. Stäubli	à à à		
	37. Känzig 43. Stäubli 51. Gschwend 53. Sandmeier 57. Morgenthaler		55. Page 62. Bühler 64. Glauser 66. Känzig 72. Steiner	à	6'32'' 6'57'' 7'05'' 10'09''	
	61. Probst san	s temps	Gschwend	Ab	andon	
	Waregem: 1957		Nantes: 1961			
	1. Sando (GB)	45'58"	1. Heatley (GB)		45'22''	
	46. Jeannotat 56. Suter 65. Sutter 69. De Quai 78. Sidler 81. Steiner 82. Morgenthaler 87. Zehnder 88. Schriber	à 3'01" à 3'42" à 4'19" à 4'38" à 5'32" à 5'54" à 5'55" à 8'23" à 9'14"	25. Steiner 34. Leupi 39. Jeannotat 40. Rüdisühli 55. Naef 59. Siedler 64. Fatton 68. Eisenring 72. Knill	àaaaaaaaa	3'17" 4'20" 4'26" 5'08"	
	Saint-Sebastian:	1963	Rabat: 1966			
	1. Fowler (GB)	37'20"	1. El Ghazi (Ma	roc)	36'22'	
	50. Sidler 59. Jeannotat 80. Schaller san 81. Friedli san 83. Hess san 84. Holzer san 86. Fischer sans 87. Knill san	à 2'45" à 2'51" s temps bandon	32. Doessegger 57. Leupi 58. Knill 74. Rüdisühli 76. Friedli 81. Dietiker 87. Kaiser	àààààààà	1'40" 2'20" 2'23" 3'05" 3'20" 3'23"	
Barry: 1967 1. Roelants (Bel.) 36'03"			Tunis: 1968			
		36'03"	1. Gamoudi (Tun.) 35'25"			
	45. Doessegger 49. Dietiker 52. Knill 53. Sidler	à 1'55" à 1'59" à 2'14" à 2'16"	28. Huss 55. Doessegger 63. Sidler 65. Wildtschek	à à à à	1'20" 2'25" 2'42" 2'48"	

Situation et... propositions

à 2'46"

à 3'15"

à 3'48"

66. Kneubühl

73. Rüdisühli

83. Maechler

Avant 1966, le Cross-country se pratiquait, en Suisse, au gré du vent. Les épreuves étaient nombreuses à travers le pays, mais les meilleurs coureurs ne s'y rencontraient pas. Ils s'évitaient tout au contraire, glanant deça, delà, des victoires sans gloire.

69. Dietiker

78. Rüdisühli

75. Knill

à 2'58"

à 3'21"

à 3'45"

En été, lors des rencontres internationales sur pistes, les deux représentants helvétiques — sur toutes les distances supérieures à 800 m. — étaient tellement obsédés par la crainte de voir leur réputation ou leur «prestige» régional malmené qu'au lieu de courir contre leurs adversaires, ils se livraient un véritable petit duel au cœur de la bataille et terminaient régulièrement aux dernières places.

En 1965, au retour d'une expédition sportive en Hollande, je réussis à persuader mon ami M. Max Rüegg, membre de la Commission technique de la Fédération suisse d'athlétisme, de l'utilité et des vertus du crosscountry. Il me promit d'étudier la question, fit des propositions à ses collègues et reçut l'autorisation de former, pour la première fois, une «Commission de Cross». Je n'eus malheureusement pas l'occasion de suivre les débats de celle-ci, mais tout le monde put se rendre compte qu'elle faisait du bon travail: mise à jour d'un calendrier avec un certain nombre d'épreuves «nationales»; étude d'un mode de sélection «aux points» en vue d'une participation helvétique au «Cross des Nations».

Aspects positifs:

- Ce système éveille, peu à peu, un énorme regain d'intérêt pour la pratique de la course à travers champs.
- Les athlètes apprirent à se rencontrer, à se connaître et à ne plus se craindre.
- La «pyramide» connut immédiatement un élargissement considérable de sa base.
- En conséquence logique, le sommet s'en trouva plus élevé et les performances sur piste — même ceux qui ne participaient pas au 100 pour cent à la saison hivernale profitaient indirectement de ses effets favorables — s'améliorèrent dans des proportions inespérées.

A revoir:

- Des améliorations auraient pu être apportées aux décisions de la Commission de cross qui fixa, entre autres, les épreuves nationales en trop grand nombre.
- Certains athlètes, mal conseillés, ne surent pas obtenir leur sélection intelligemment, c'est-à-dire, sans rechercher nécessairement les premières places. Ils accumulèrent, ainsi, une fatigue inutile dont ils ressentirent les effets par la suite. On a voulu mettre le cross-country en cause, il ne l'était pas!
- Le «Cross des Nations», épreuve à caractère périmé et organisé trop tardivement dans la saison, aurait pu être délaissé au profit d'une autre épreuve à désigner sur le continent.

Le mode de sélection manquait de maturité et était à revoir.

Je propose:

Il est bien clair que la manière dont nos responsables ont ignoré le cross-country et ses problèmes durant cet hiver tient d'une négligence impardonnable, sinon de l'inconscience. Mais trève de critiques. Alors, je propose:

- De redonner au Cross-country une direction (chef de discipline et commission) après avoir reconnu que c'est une erreur fondamentale d'assimiler la course à travers champs au marathon ou au demi-fond prolongé sur piste.
- 2. De prendre contact au plus tôt avec la direction des «courses populaires» (Volksläufe) dans le but d'éta-

blir un règlement national de cross-country et de mettre au point un calendrier annuel.

- De répartir les coureurs comme suit: (proposition à étudier)
 - a) Catégorie Nationale (licence obligatoire)
 - b) Catégorie populaire (licence non obligatoire)
 - c) Catégorie Juniors Nationale (licence obligatoire)
 - d) Catégorie Juniors populaire (licence non obligatoire)
 - e) Catégorie cadets (éventuellement A et B)
 - f) Catégorie écoliers
 - g) Catégorie vétérans (dès 40 ans)
 - h) Catégorie dames et jeunes filles.
- 4. De réglementer la participation au championnat national selon un système de qualification aux points à obtenir dans diverses épreuves de première et de deuxième catégorie, à désigner par la commission, en accord avec les organisateurs. La commission conserve un droit de repêchage. Le championnat doit être organisé jusqu'à mi-mars au plus tard.
- 5. D'étudier les possibilités d'une représentation suisse à l'étranger.
- 6. D'accorder une attention particulière à la catégorie populaire: (licence non obligatoire). Un championnat national «populaire» pourrait être organisé dans le cadre du championnat suisse. Tous les coureurs qui n'ont pas accès à ce dernier pourraient y prendre part.

En outre, l'organisation de «Cross Populaires» se poursuit durant toute l'année et permet la formation de spécialistes (pistards d'occasion) pour le jour, peutêtre assez proche, où la Fédération internationale d'athlétisme réussira enfin à prendre en main les destinées de cette branche de l'athlétisme et créera un championnat du monde ou d'Europe à deux catégories:

- a) Pistards (de 8 à 10 km. plats; juniors: de 4 à 6 km.)
- b) Spécialistes (de 12 à 15 km. accidentés! juniors: de 6 à 8 km.).

(Conòrro) 1020, Major

Les champions suisses de cross-country

1000. Dangand

1900:	Bongard	(Geneve)	1938:	Meier	(Zurich)
1904:	Durwang	(Genève)	1939:	Perret	(Bienne)
		(Genève)	1940:	Meier	(Zurich)
1906:	Chopard (C	hx-de-Fds)	1941:	Meier	(Zurich)
1907:	Alberganti	(Lausanne)	1942:	Perret	(Bienne)
1908:	Alberganti	(Lausanne)		Sandmeier	(Zürich)
		,	1944:	Sandmeier	(Zurich)
		(Lausanne)		Sandmeier	(Zurich)
		(Lausanne)		Känzig	(Wangen)
		(Bienne)		Känzig	(Wangen)
		(Zurich)		Frischknech	
	Panchaud	(Lausanne)		Känzig	(Wangen)
	Fraschini	(Lausanne)			(Lausanne)
	Schiavo	(Lausanne)			(Lausanne)
	Müller	(Lausanne)			(Lausanne)
	Kuenlin	(Lausanne)		Frischknech	
	Marthe	(Lausanne)		Morgenthale	,
	Garin	(Genève)		Glauser	
	Marthe	(Lausanne		Frischknech	
	Schiavo	(Lausanne)		Schudel (W	
	Martin	(Lausanne)		Steiner	(
	Marthe	(Lausanne)		Hofmann (W	
	Schiavo	(Lausanne)		Hofmann (W	
	Marthe	(Lausanne)		Rüdisühli	,
	Wehrli	(Lausanne)		Leupi	(Zurich)
		(Lausanne)		Sidler A.	(Lucerne)
		(Lausanne)		Eisenring	(St-Gall)
	Wehrli	(Kempttal)		Eisenring	(St.Gall)
	Wehrli	(Kempttal)		Doessegger	(Aarau)
	Schatzman			Doessegger	(Aarau)
		(Zurich)		Doessegger	(Aarau)
1937:	Utiger	(Berne)	1969:	Berthel	(Lucerne)

(Zunich)

Pourquoi le cross-country demeure-t-il très populaire?

Tous les ans, les épreuves de cross-country organisées en France et plus particulièrement en Poitou enregistrent des records de participations. Cette année, pour les championnats du Poitou qui se sont déroulés à Parthenay le 12 janvier, plus de 1200 concurrents y ont participé.

Pourquoi cette faveur? Pourquoi cette popularité? Le cross est avant tout une épreuve de masse qui permet la participation simultanée de plusieurs centaines de concurrents sur un même parcours.

- Il s'adresse à tous car il ne requiert aucune préparation spéciale, aucun matériel (pas même une paire de chaussures à pointes).
- Les challenges ou championnats de cross-country peuvent être organisés par tous les clubs, même les plus modestes car la pleine nature n'est pas l'apanage des grandes villes...
- Cross-country raisonné et raisonnable, c'est le footing que tous peuvent pratiquer, de 8 à... 88 ans.
- Le cross est un sport d'équipe. Les épreuves à classement individuel seulement sont très rares et les championnats organisés par la FFA s'adressent surtout aux équipes de clubs.

- A l'époque de l'automatisation, courir dans les champs, les bois, les sentiers creux, c'est s'évader d'un monde de bruits, de lumières, c'est retourner aux sources.
- Le cross revêt un caractère spectaculaire indéniable. C'est sans nul doute le plus sûr moyen d'ame-
- ner au sport, et plus particulièrement à l'athlétisme, tout entier, de nombreux jeunes et aussi leurs parents. Des exemples illustres: Jean Prat, Maurice Houvion et, en Poitou, Joël Baillie, international au javelot, etc.
- Le cross n'est plus un but en soi, mais un excellent moyen de préparation physique hivernale pour l'athlète.

Parce que c'est un sport de masse, un sport d'équipe, une école de courage et de volonté, le cross-country demeure éminemment éducatif. Et tous ceux qui s'intéressent aux jeunes, à leur formation physique et morale, sont unanimes à leur recommander la pratique de cette discipline naturelle.

Non le cross-country n'est pas mort en Poitou.

Roland Jaunay, conseiller technique de l'Académie de Poitiers

Condensé du rapport annuel du président central de la SSMG

(Société suisse des maîtres de gymnastique)

Je voudrais commencer par évoquer les Journées suisses de gymnastique scolaire de Berne, les 22 et 23 juin 1968. Tout fut intéressant, satisfaisant: les démonstrations des classes bernoises comme la nombreuse participation des collègues de toute la Suisse, l'organisation impeccable dans tous les détails comme le niveau technique des tournois de jeu. La section bernoise et le président du comité d'organisation, Paul Herrmann, ont droit à notre reconnaissance toute particulière. Nous nous demandons cependant si le travail de démonstration des élèves et les tournois des maîtres peuvent encore être maintenus dans une même manifestation; nous recherchons une formule nouvelle plus satisfaisante.

L'assemblée des présidents du 29 mai a étudié entre autre la simplification des rapports d'activité et elle est arrivée à la conclusion que les indemnités de voyage devraient être supprimées de ces rapports.

Comme annoncé lors de la conférence des présidents, le comité regrette le départ de deux de ses membres: Alfred Etter, secrétaire, et Max Reinmann, président de la CT. En outre deux membres de la CT nous quittent à la fin de cette année, Madeleine Eich et Edi Burger. Nous leur devons une grande reconnaissance et sommes heureux de voir que A. Etter garde la rédaction de l'Education physique, que Max Reinmann reste à la CT, et que E. Burger nous assure de sa collaboration toujours si précieuse.

Le 20 novembre 1968 a eu lieu à Berne la Conférence fédérale de gymnastique scolaire. De nombreux mem-

bres de notre comité y participèrent soit comme membre de la CFGS, soit comme représentants de leur canton, soit comme délégués de la SSMG. Le Dr Wolf présenta à l'assemblée un exposé sur la future loi fédérale sur la gymnastique et le sport. Puis, en petits groupes de travail, les participants discutèrent des divers points devant figurer dans le deuxième chapitre de la loi, «gymnastique et sport à l'école» et dans les ordonnances d'exécution ultérieures.

Nous avons été placés ainsi au cœur de ces problèmes, et je voudrais en profiter pour vous orienter sur les positions de notre association.

Nous avons toujours lutté pour que la gymnastique scolaire soit mise sur le même plan que les autres disciplines et considérée comme une partie intégrante de l'éducation générale. Cette position doit se traduire aussi bien dans l'établissement des programmes que dans la formation du personnel enseignant et des maîtres spécialisés qui, comme leurs collègues des autres branches devraient pouvoir pousser leurs études universitaires jusqu'aux titres de licenciés et de docteur en éducation physique.

La prolongation du temps réservé à l'éducation physique dans les programmes est un de nos postulats généralement admis par l'opinion publique actuelle: les jeunes filles doivent être placées sur le même pied que les garçons. Dans cet ordre d'idée, c'est à la Confédération que doit incomber le soin d'éditer les manuels nécessaires à l'enseignement de la gymnastique aux filles. A ce sujet, rappelons que cet au-